

Programme de Recyclage SST (Maintenance et Actualisation des Compétences)

Programme de Recyclage SST (MAC SST)

Durée : 7 heures (1 jour)

Public : Toute personne ayant suivi la formation initiale SST et pouvant fournir son certificat.

Prix :

- Entreprises : 150 €
- Particuliers : 100 €

Lieu : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290 Aix-en-Provence

Accessibilité : Ouvert aux personnes en situation de handicap (sauf restriction liée à l'invalidité ou contre-indication médicale).

Objectifs de la formation

- Maintenir les compétences du SST à un niveau au moins équivalent ou supérieur à celui de la formation initiale.
- Actualiser les connaissances en fonction des risques spécifiques de l'entreprise ou de l'établissement.
- Respecter les obligations légales (articles R4224-15 et R6311-15 du Code du Travail, Décret n°2007-705, Arrêtés du 2 mai 2005 et du 23 juillet 2007).

Compétences visées (Domaine de Compétences 1)

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1. Situer le cadre juridique de son intervention.
2. Réaliser une protection adaptée pour sécuriser la zone d'accident.
3. Examiner la/les victime(s) avant de choisir l'action appropriée.
4. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
5. Secourir la/les victime(s) de manière appropriée dans les situations suivantes :
 - Victime qui saigne abondamment.
 - Victime qui s'étouffe.
 - Victime qui répond mais se plaint d'une sensation pénible et/ou présente des signes anormaux.
 - Victime qui se plaint de brûlures.
 - Victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - Victime inconsciente qui respire (position latérale de sécurité).
 - Victime inconsciente qui ne respire pas (massage cardiaque + utilisation du défibrillateur).

Méthodes pédagogiques

Programme de Recyclage SST (Maintenance et Actualisation des Compétences)

- Exposés théoriques (rappels des gestes de base).
 - Débats dirigés pour échanger sur les bonnes pratiques.
 - Exercices d'application pratiques :
 - Simulations d'accidents du travail pour évaluer les écarts par rapport au comportement attendu.
 - Révision des gestes d'urgence (PLS, RCP, utilisation du DAE, etc.).
 - Animation : Assurée par des Moniteurs Secouristes du Travail (MST) certifiés.
-

Moyens pédagogiques

- Matériel de simulation :
 - Mannequins (adulte, junior, bébé).
 - Masques individuels et protections.
 - Tête articulée et trousse de maquillage pour les simulations.
 - Défibrillateurs d'entraînement.
 - Couvertures, tapis, outils (scie, marteau, couteau, etc.) pour recréer des cas concrets.
 - Lingettes désinfectantes, compresses, etc.
 - Supports pédagogiques :
 - Plan SST de l'INRS avec jeu de cartes magnétiques.
 - Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme.
-

Programme détaillé (7 heures)

Programme détaillé du recyclage SST

Heure	Thème	Activités	Durée
9h00-9h30	Accueil et introduction	Présentation des objectifs, rappel du cadre juridique et des rôles du SST.	30 min
9h30-10h30	Révision des gestes de base	Rappel des 4 actions du SST : Protéger, Examiner, Alerter, Secourir.	1h
10h30-12h00	Simulations d'accidents du travail	Évaluation des écarts par rapport au comportement attendu (cas pratiques).	1h30
12h00-13h00	Pause déjeuner	-	1h
13h00-14h30	Actualisation des risques spécifiques	Adaptation aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.	1h30

Programme de Recyclage SST (Maintien et Actualisation des Compétences)

Heure	Thème	Activités	Durée
14h30-16h00	Révision des gestes d'urgence	PLS, RCP, utilisation du DAE, gestion des hémorragies, brûlures, étouffement, etc.	1h30
16h00-17h00	Contrôle des compétences et évaluation finale	Simulation globale + évaluation individuelle pour la délivrance de la nouvelle carte SST.	1h

Évaluation et validation

- Évaluation continue : Observation des participants pendant les exercices pratiques.
- Contrôle des compétences : Simulation d'un accident du travail pour valider les acquis.
- Validation :
 - Une nouvelle carte SST est délivrée aux participants ayant satisfait au contrôle.
 - Enregistrement des résultats dans l'outil FORPREV pour l'édition de la carte.

Documents remis aux participants

- Attestation de recyclage SST (valable 24 mois).
- Supports pédagogiques (fiches mémo, livret INRS).

Points clés à retenir

- Périodicité : Le recyclage SST est obligatoire tous les 24 mois.
- Groupe : Formation adaptée pour un groupe de 10 personnes maximum.
- Personnalisation : Le programme peut être adapté aux risques spécifiques de l'entreprise.